

Des formations
Depuis
1937
à l'animation

DEJEPS

Animation socio-
éducative ou culturelle



développement de
projets,
territoires et
réseaux /
animation sociale

Qu'est ce que c'est ?

Le DEJEPS est un diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports homologué au niveau 5 (bac+2) articulé autour d'une logique de compétences. Il est inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles.

Combien d'heures de formation ?

700 heures en centre de formation et 500 heures au minimum en structure d'alternance

Pour quel métier ?

Les diplômé.e.s du DE JEPS interviennent sur des postes à responsabilité en qualité de coordinateur.trice, responsable de secteur, animateur.trice à la coordination de projets, adjoint.e de direction, agent de développement, référent famille, intervenant.e social.e auprès d'habitant.e.s

À quelles conditions ?

Être âgé.e de + 18 ans au 1^{er} janvier de l'année d'admission

Être titulaire de l'attestation PSC 1 ou équivalent

Répondre à l'une des quatre conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4, dans le champ de l'animation ou du travail social, inscrit au RNCP
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 inscrit au RNCP
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois ou 400 heures en tant que bénévole ou professionnel.le
- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1 600 h minimum

Pour quel public ?

Ces professionnel.le.s sont amené.e.s à intervenir avec tous les publics dans des milieux professionnels variés. Les employeurs sont des associations de l'animation socio-culturelle, des collectivités locales, des centres sociaux, des structures de l'intervention sociale (EHPAD, ITEP, ESAT...)

Quand c'est ?

Debut de la formation
6 septembre 2022

Fin de formation : 13 juillet 2023

Test (écrit et oral) de sélection :
30 août 2022

Salarié.e.s : 6 sept 2022 – 12 juillet 2024
nous consulter

Date limite de dépôt des dossiers :
29 août 2022

Où c'est ?

À la Fédération CSC 58
2 bvd Duclos, Nevers

Au CFPPA du Morvan
à Château-Chinon

Financements

Tarifs et devis : merci de prendre
contact avec les CEMÉA

Les stagiaires peuvent bénéficier :
d'un plan de développement des
compétences - employeur
du compte personnel d'activité
d'un plan de professionnalisation

Exonération pour les personnes
demandeuses d'emploi

Dans quelle structure exercer ?

Cette formation vise à former un.e professionnel.le responsable qui intervient dans un contexte institutionnel et législatif sur un territoire donné. Il.elle prend en compte les valeurs de l'Éducation Populaire, les politiques publiques, il participe au fonctionnement de la structure qui l'emploie et au développement du partenariat. Pour ce faire, il.elle met en œuvre des projets d'animation et de formation en coordonnant le travail d'équipe dans des démarches pédagogiques adaptées et participatives. Il.elle évalue l'efficacité des projets mis en œuvre.

UC préparées et validées en formation

UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action

UC 2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC 3 : Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socioéducative

UC 4 : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

La formation est ouverte à un parcours modulaire par UC

La formation comprend des séances à distance

Pour s'inscrire

- > rendez-vous sur cemeabfc.org
- > procurez-vous le dossier d'inscription
 - soit en le téléchargeant sur le site
 - soit en contactant les Ceméa

Contactez-nous pour plus de renseignements

Bourgogne Franche-Comté

Besançon

Ceméa

18 rue de Cologne

BP 117

25013 Besançon Cedex

Tél : 03 81 81 33 80

Fax : 03 81 82 33 07

Courriel : asso@cemeabfc.org

Site : <https://cemeabfc.org>